



Assemblée générale

Distr. générale
22 octobre 2009
Français
Original: anglais

Conseil des droits de l'homme
Forum sur les questions relatives aux minorités
Deuxième session
Genève, 12 et 13 novembre 2009

Ordre du jour provisoire et annotations

Note du secrétariat*

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
2. Cadres internationaux et régionaux de la protection des droits de l'homme et principes fondamentaux relatifs au droit des minorités de participer de manière effective à la vie politique.
3. Obstacles à la participation effective des minorités à la vie politique.
4. Conditions requises pour une participation effective à la vie politique.
5. Pratiques nationales et expériences vécues: les mécanismes existants qui permettent aux minorités de participer à la vie politique.
6. Incidence des systèmes électoraux et rôle des partis politiques.
7. Mesures pratiques visant à favoriser la participation des minorités à la vie politique et à renforcer leur capacité d'y participer de manière effective.
8. Conclusions.

* Soumission tardive.

1. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Lieu de la session

1. Conformément à la résolution 6/15 du Conseil des droits de l'homme, la deuxième session du Forum sur les questions relatives aux minorités se tiendra à Genève les 12 et 13 novembre 2009.
2. Le Forum sera saisi, pour examen et adoption, de l'ordre du jour provisoire figurant dans le présent document. L'annexe I contient un programme de travail provisoire pour la session.

Séance d'ouverture

3. Le Forum souhaitera peut-être organiser comme suit la séance d'ouverture: le Président du Conseil des droits de l'homme ouvrirait la session et ferait une déclaration, puis des déclarations seraient prononcées par l'experte indépendante sur les questions relatives aux minorités, par la Présidente du Forum et par la Haut-Commissaire adjointe aux droits de l'homme.

Documentation

4. On trouvera à l'annexe II une liste des documents établis pour la session. Les documents officiels de la session seront distribués selon les procédures normales et pourront en outre être consultés sur le site Web du Conseil des droits de l'homme (<http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/minority/forum.htm>).

2. Cadres internationaux et régionaux de la protection des droits de l'homme et principes fondamentaux relatifs au droit des minorités de participer de manière effective à la vie politique

5. Pour chaque débat, les participants auront la possibilité de faire de brefs exposés ou des observations sur le document de référence et les projets de recommandations dont ils seront saisis. Il y aura ensuite une discussion ouverte à laquelle tous seront invités à contribuer. Ce court échange permettra aux participants d'avoir un bref aperçu des normes et principes existant aux niveaux international et régional, en vue d'établir le cadre des débats qui suivront.

3. Obstacles à la participation effective des minorités à la vie politique

6. Les exposés et les débats pourraient porter, entre autres, sur les sujets suivants: les barrières que rencontrent les populations minoritaires lorsqu'elles aspirent à participer à la vie civique, notamment les préjugés discriminatoires qui règnent au sein de la société en général; l'influence des programmes politiques au contenu raciste et xénophobe; les connaissances linguistiques requises pour l'inscription sur les listes électorales ou pour l'exercice d'une fonction publique; l'inaccessibilité des bureaux de vote pour les communautés minoritaires; les facteurs particuliers qui restreignent la participation des femmes; la rareté des programmes d'éducation civique et d'éducation des électeurs dans les langues minoritaires.

4. Conditions requises pour une participation effective à la vie politique

7. Les exposés et les débats pourraient être centrés sur les droits de l'homme et les libertés dont la jouissance est essentielle pour permettre une large participation à la vie politique et une société démocratique, en particulier le droit à la non-discrimination, la liberté d'expression, la liberté de la presse et l'accès des minorités aux médias, l'égalité en matière de droits économiques et sociaux, la liberté de réunion et d'association, la liberté d'exercer des activités politiques individuellement ou par l'intermédiaire de partis politiques ou d'autres organisations, la liberté de débattre des affaires publiques et d'organiser des réunions pacifiques, et l'accès à un processus législatif participatif et transparent.

5. Pratiques nationales et expériences vécues: les mécanismes existants qui permettent aux minorités de participer à la vie politique

8. Le débat sera centré sur les pratiques actuelles adoptées par les pays pour favoriser la participation des minorités à la vie politique, ainsi que sur les effets de ces pratiques. Les gouvernements seront invités à présenter leurs politiques nationales relatives aux minorités et les acteurs politiques concernés, en vue de débattre du rôle que les responsables politiques concernés devraient jouer dans l'élaboration et l'application de lois et de politiques visant à faciliter et promouvoir l'égalité des droits et des chances dans le secteur public.

9. Les exposés et les débats pourraient porter notamment sur la définition d'une représentation significative et d'une autonomisation digne de ce nom, ainsi que sur les moyens de garantir que les minorités jouent véritablement un rôle dans l'élaboration des politiques et dans la prise de décisions. Les participants pourraient aussi examiner dans quelle mesure les organes consultatifs des minorités contribuent à assurer à celles-ci une représentation significative, quel est le bilan des systèmes de quotas, sièges réservés ou autres mécanismes visant à garantir la représentation des minorités, et dans quelle mesure les systèmes d'autonomie culturelle et administrative mis en place pour protéger le droit des minorités à leur langue, leur éducation, leur religion et leur identité culturelle ont effectivement permis à ces dernières de participer véritablement à la conduite des affaires publiques.

6. Incidence des systèmes électoraux et rôle des partis politiques

10. Les exposés et les débats pourraient être centrés sur les différents systèmes électoraux et les politiques et pratiques des partis politiques qui entravent ou favorisent une inclusion réussie des minorités dans les politiques électorales générales.

7. Mesures pratiques visant à favoriser la participation des minorités à la vie politique et à renforcer leur capacité d'y participer de manière effective

11. Les exposés et les débats pourraient porter principalement sur les projets de recommandations dont les participants seront saisis. L'objectif serait d'élaborer des politiques, des actions ou des programmes pratiques et concrets permettant d'accroître la participation des minorités à la vie politique aux niveaux national, régional et local.

8. Conclusions

12. La Présidente du Forum et l'experte indépendante sur les questions relatives aux minorités présenteront leurs conclusions aux participants au Forum et formuleront notamment des propositions pour la suite des travaux.

Annexe I

Programme de travail

Jeudi 12 novembre 2009

10 heures-13 heures

Discours de bienvenue et déclaration liminaire du Président du Conseil des droits de l'homme

Observations de l'experte indépendante sur les questions relatives aux minorités

Observations de la Présidente du Forum sur les questions relatives aux minorités

Observations de la Haut-Commissaire adjointe aux droits de l'homme

Cadres internationaux et régionaux et principes fondamentaux relatifs aux droits de l'homme

Obstacles à la participation effective des minorités à la vie politique

15 heures-18 heures

Conditions requises pour une participation effective à la vie politique

Pratiques nationales et expériences vécues: les mécanismes existants qui permettent aux minorités de participer à la vie politique

Vendredi 13 novembre 2009

10 heures-13 heures

Suite du débat sur les pratiques nationales et les expériences vécues

Incidence des systèmes électoraux et rôle des partis politiques

15 heures-18 heures

Mesures pratiques visant à favoriser la participation des minorités à la vie politique et à renforcer leur capacité d'y participer de manière effective

Conclusions et suite des travaux

Annexe II

Liste des documents dont est saisi le Forum sur les questions relatives aux minorités à sa deuxième session

<i>Cote</i>	<i>Titre</i>
A/HRC/FMI/2009/1	Ordre du jour provisoire et annotations; note du secrétariat
A/HRC/FMI/2009/2	Note sur les minorités et la participation politique effective
A/HRC/FMI/2009/3	Document de référence sur les minorités et la participation politique effective
A/HRC/FMI/2009/4	Recommandations relatives aux minorités et à leur participation effective à la vie politique
